CONTRAT DE PREMIERE CESSION D'ŒUVRE D'ART

Inscrire les noms et domiciles des parties.

Entre les soussignés M..... demeurant à ..... ci-après dénommé « l'artiste » d'une part et M..... demeurant à ..... ci-après dénommé « l'acquéreur »

IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE :
— l'artiste a produit une œuvre d'art, (ci-après dénommée « l'œuvre ») dont les caractéristiques suivent :

Donner ici les informations permettant d'identifier l'œuvre

Titre : ..... N° d'identification : .....

Date : ..... Matériau .....

Dimensions ..... Description .....

L'acquéreur et l'artiste reconnaissent que la valeur de l'œuvre, en cela différente de celle de tout autre produit, est et sera affectée par les autres œuvres que l'artiste a produit et produira;

Les parties aux présentes envisagent que la valeur de l'œuvre augmentera dans l'avenir.

L'acquéreur et l'artiste reconnaissent qu'il est souhaitable et équitable que l'artiste profite de toute plus-value que l'œuvre pourra connaître.

Les parties souhaitent que soient protégées l'intégrité et la clarté des idées et conceptions de l'artiste quant à son œuvre et qu'à cet effet il soit tenu compte des souhaits et avis que pourra le cas échéant émettre l'artiste, créateur de l'œuvre.

En conséquence, les parties ont convenu que la cession de l'œuvre se ferait moyennant les conditions et obligations mutuelles ci-après.